

Oberhausbergen, le 29 juillet 2021

Monsieur Marc HOFFSESS  
Président de la MIE Géothermie  
Eurométropole de Strasbourg  
1 parc de l'Etoile  
67076 STRASBOURG CEDEX

Objet : contribution de la ville d'Oberhausbergen à la MIE Géothermie

Monsieur le Président,

La Mission d'Information et d'Evaluation, que vous présidez, a pour objectif d'identifier les raisons qui ont mené à l'échec de la géothermie sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Cet échec s'est traduit par de nombreux évènements sismiques depuis le mois d'octobre 2020, qui inquiètent les habitants de l'Eurométropole, du Bas-Rhin et jusqu'en Allemagne.

La commune d'Oberhausbergen, opposée depuis 2015 à un projet de géothermie à proximité immédiate de son territoire, s'est prononcée à de multiples reprises contre cette technologie peu maîtrisée, avançant le principe de précaution. La séquence sismique induite par l'activité de Fonroche depuis 2020 à Vendenheim a ainsi motivé le Conseil municipal à demander l'abandon du projet du site géothermique concerné, par une motion votée à l'unanimité le 14 décembre 2020. Vous trouverez ladite motion en pièce jointe.

En outre, il est important de souligner le défaut de transparence qui a caractérisé le projet de géothermie depuis son origine. Or, la transparence participe de l'acceptabilité de tout projet et a fortiori celui de la géothermie. Il est ainsi regrettable que les citoyens de notre territoire n'aient pu être associés à ce projet structurant, ni simplement être entendus sur leurs craintes les plus légitimes. Il est regrettable également que l'Etat, ayant la prérogative dans le domaine minier, n'associe pas les collectivités concernées à ses décisions, notamment dans l'attribution des Permis de recherche.

On peut regretter enfin le manque de consensus au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, autorité organisatrice de l'énergie et qui a, dès l'origine, porté la géothermie profonde comme énergie alternative indispensable à la transition énergétique.

C'est dans ces conditions qu'un opérateur privé a pu développer son activité commerciale.

Pour ces raisons et guidée par les engagements pris avec mon équipe municipale auprès de mes administrés, j'ai pris la décision de m'abstenir lors du vote sur la modification n°3 du PLU au Conseil Eurométropolitain du 25 juin dernier. En effet, malgré les avancés importantes qu'il comporte et ses ambitions pour un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement, ses principaux documents continuent de mentionner le projet d'un site d'énergies renouvelables, sous-entendu de géothermie, aux portes d'Oberhausbergen.

Je souhaite que notre collectivité adopte elle aussi le principe de précaution et qu'elle renonce à mentionner la géothermie lors de la prochaine modification du PLU. Enfin, la commune d'Oberhausbergen restera très vigilante quant à la destination des terrains concernés par les projets de géothermie. Propriétés de l'Eurométropole, ils lui confèrent un rôle déterminant dans le devenir de cette technologie sur son territoire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Cécile DELATTRE  
Maire d'Oberhausbergen

*Bien à vous*

Par délégation de Madame le Maire,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe,

Sandrine EPPELE



Pièce-jointe :  
Motion du Conseil Municipal d'Oberhausbergen portant sur le projet de géothermie profonde sur le site d'Eckbolsheim